

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/44

**COMMUNE DE VIC-FEZENSAC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 04 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 27 juin 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 17 ; Nombre de votants : 21

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - Mme MASSAROTTO - M. OSPITAL - Mme NARRAN - Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme KLUCZYNSKI à M. BACHELLERIE - M. CAUQUIL à M. CAVALIERE - Mme MESSERLI-CIPRES à Mme BRANA - M. GEYRES à M. GUICHARD

Absents excusés : Mme COUDERC - M. CHAULET

**Objet : Projet d'esthétique des réseaux Avenue des Pyrénées**

Dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de l'avenue des Pyrénées, la Commune a sollicité Territoire d'Energie Gers pour la mise en esthétique des réseaux secs.

Dans le cadre du programme Tranche partenariat ENEDIS/TE32/Communes 2024, Territoire d'Energie 32 propose pour le projet d'esthétique des réseaux de l'avenue des Pyrénées, le devis définitif de l'Entreprise Bouygues ci-joint qui s'élève à 114 560 € HT, la participation communale s'élevant à 50% de ce montant.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :**

- d'approuver le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant de 114 560 € HT.
- d'inscrire au budget de l'exercice en cours le somme de 57 280€ HT correspondant à la participation communale.

Publié le 09/07/2024  
En Préfecture 09/07/2024  
Pour extrait certifié conforme,

Le 5 Juillet 2024

Madame le Maire,  
Barbara NETO

